

Mouvements indiens et transition politique au Mexique*

David Recondo**

La liste des travaux sur les mouvements populaires en Amérique Latine, ou sur les formes de contrôle politique, est longue, mais il est beaucoup plus rare de rencontrer des analyses dont l'objet est de mettre en relation ces deux pôles: les mouvements sociaux d'une part, et les formes d'intervention de l'État, ou le fonctionnement même du système politique, d'autre part.

Le cas des mouvements indiens ou communautaires ne fait pas exception, en témoigne la bibliographie importante dont on dispose sur l'indigénisme, d'un côté, comme idéologie et comme pratiques institutionnelles destinées aux indiens; et de l'autre, les études produites sur les mouvements indiens. Ces études prennent rarement pour objet d'analyse spécifique les interactions entre ces deux phénomènes.

C'est dans les années 90 qu'a été publié un certain nombre d'études sur l'impact des mouvements sociaux ou des diverses formes d'action collective sur les processus de changement politique, ouvrant un espace de réflexion que l'un de ses précurseurs qualifiera de *linkage politics* (Foweraker 1990: 43). Il s'agit, selon cette approche, de porter l'attention sur l'interaction entre les mouvements sociaux et le système politique, en particulier ses formes de médiation et de contrôle politique au niveau local, régional et national.

Cela nous conduit à nous interroger sur les pratiques politiques de ces mouvements (en particulier la manière dont ils peuvent ou non mettre en question les formes de contrôle politique, telles que le clientélisme et le caciquisme) et aussi sur l'impact de ces pratiques sur le changement institutionnel au sein même du système politique mexicain. Une telle approche repose sur le postulat fondamental que les mouvements "populaires" recherchent presque toujours une reconnaissance institutionnelle afin d'atteindre des buts collectifs (aussi bien matériels que spécifiquement politiques). Malgré une rhétorique souvent radicale ou révolutionnaire, ils poursuivent leurs objectifs à travers des actions politiques et des stratégies "gradualistes" (Foweraker 1990: 45). Toute action collective, aussi radicale soit-elle, s'inscrit donc obligatoirement dans un "champ legal et institutionnel" qui conditionne en grande partie ses demandes et les stratégies qu'elle va développer pour les mettre en avant.

C'est dans ce cadre théorique que nous plaçons les quelques réflexions, proposées ici, sur les mouvements indiens et leurs relations avec les institutions politiques dans le Mexique contemporain. Ces réflexions sont elles-mêmes le point de départ d'un travail de recherche dont le but final est la rédaction d'une thèse de doctorat en science politique portant sur l'évolution des relations entre l'État et les Indiens au Mexique, en particulier, sur l'impact des mouvements indiens sur ces relations et sur le système politique mexicain dans son ensemble.

Nos recherches reposent sur l'analyse des relations entre trois acteurs principaux: l'État (plus

* Note de recherche.

** Chercheur au CEMCA. Politologue.

particulièrement, les institutions politiques et administratives), les organisations indiennes et les communautés indigènes. Notre objectif est d'analyser l'interaction entre ces trois pôles afin d'en retracer et comprendre les transformations¹.

Nous partons pour cela de deux questions fondamentales destinées à guider nos recherches: assiste-t-on, dans le Mexique contemporain, à l'émergence de nouveaux acteurs sociaux et politiques, dont les stratégies se développent en-dehors des mécanismes traditionnels de médiation et de contrôle politique (clientélisme, caciquisme et corporatisme), capables de produire une recomposition de la scène sociale et politique, ainsi qu'une modification des formes d'intervention de l'État? Mais aussi: dans quelle mesure et de quelle manière l'émergence d'un ensemble d'organisations et de mobilisations qui semblent échapper au contrôle de l'État, a-t-elle pu générer un changement dans les relations entre l'État et les populations indigènes et dans le fonctionnement même du système politique mexicain?

Ces questions provisoires (l'émergence de nouveaux acteurs sociaux et leur impact social et politique) sont volontairement simples et "partielles"²; elles nous permettent néanmoins d'élaborer une problématique plus complexe dont l'élément central est bien de tenter de mettre en relation la transformation, ou la recomposition du système politique, et des formes d'intervention de l'État avec l'émergence et la constitution d'acteurs collectifs.

Nous proposons donc ces quelques réflexions en guise d'introduction à une problématique devenue cruciale pour le Mexique actuel.

L'émergence et la constitution de l'Indien comme acteur politique

Le soulèvement "néo-zapatiste" du 1^{er} janvier 1994 ne fait que confirmer l'un des phénomènes les plus marquants dans le continent latino-américain de cette seconde moitié du XX^e siècle: l'émergence sur la scène politique d'un acteur indien. Un tel phénomène est particulièrement visible et crucial dans un pays comme le Mexique où la population indienne constitue de 10% à 15% de la population totale, soit entre 8 et 12 millions d'individus appartenant à l'un des 56 groupes ethniques du pays.

Si la présence de cette population est ancienne et

la question de son intégration à la nation mexicaine s'est sans cesse posée, la nouveauté consiste précisément dans la formation d'acteurs collectifs qui revendiquent leur indianité et construisent leurs stratégies politiques autour de cet axe identitaire. Ce ne sont pas les 8 ou 12 millions d'Indiens qui sont en mouvement, mais bien un certain nombre d'organisations et certaines franges des communautés, qui contribuent ainsi à remettre en cause les pré-supposés longuement élaborés et remaniés par l'indigénisme d'État, ainsi que le fonctionnement même des institutions politiques.

L'émergence d'organisations indépendantes et la formation d'un mouvement indien

L'EZLN émerge à la suite d'un long processus de formation d'un acteur indien organisé. Il est donc indispensable de retracer la "socio-genèse" d'un mouvement dont les racines remontent aux années 70. C'est dans ce laps, en effet, que naissent et se consolident des organisations indépendantes qui vont donner, peu à peu, dans leurs stratégies, une place importante à l'élément ethnique. Les années 70 ont vu émerger, avant tout au niveau local-régional, mais parfois aussi, au niveau national (sous la forme de "coordinations" de type horizontal³), une série d'organisations paysannes-indiennes qui semblent agir en-dehors du contrôle direct de l'État.

Les bases de ces organisations sont, dans leur grande majorité, composées d'Indiens, mais elles ne formulent pas nécessairement des demandes indiennes à proprement parler. L'indianité y est présente mais d'une manière indirecte; elle n'apparaît pas en tout cas comme le principal moteur des mobilisations. Leurs revendications sont alors essentiellement agraires ou économiques, et leur discours est axé sur une conception de classe. Leurs membres et dirigeants s'auto-définissent avant tout comme des paysans et conçoivent leur alliances stratégiques d'une manière sectorielle. La CNPA, coordination fédérale d'organisations paysannes régionales, par exemple, met en avant cette dimension *campesinista* (paysanne), bien qu'elle inclue également des demandes culturelles ou identitaires. Quant aux alliances électorales, celles-ci se font principalement avec le PCM⁴, puis le PSUM⁵. C'est le cas notamment de la COCEI⁶, dans l'État de Oaxaca, et de la CIOAC⁷, au Chiapas.

Le sexennat de Luis Echeverría (1970-1976) sera d'ailleurs marqué par une relance des réformes agraires, et par un discours agrariste en phase avec la prédominance, dans les milieux militants et universitaires, des catégories d'analyse marxistes, donnant lieu à des lectures en termes de lutte des classes, et ne réservant qu'une place secondaire aux catégories de l'identité ethnique.

C'est dans les années 80 que les organisations paysannes-indiennes (les mêmes, ou de nouvelles organisations) vont donner une place plus importante à un discours sur l'identité ethnique, rompant avec l'hégémonie du discours marxiste et classiste⁸.

Il ne s'agit, d'ailleurs, en aucun cas d'une évolution linéaire, dont les transitions ou phases, s'enchaîneraient chronologiquement. À la variation chronologique il est nécessaire d'ajouter les variations régionales et propres à l'histoire et aux stratégies de chacune des organisations, afin d'éviter de tomber dans un évolutionnisme simplificateur.

En effet, la COCEI, par exemple, à Juchitán, adopte dès sa création, en 1974, un discours original, sur la défense de la culture zapotèque et juchitèque, faisant de l'identité et notamment de la langue, l'un des axes de ses mobilisations. Elle sera d'ailleurs l'une des principales organisations responsables de l'inscription des revendications culturelles sur l'agenda de la CNPA.

À la même date, le premier Congreso Indígena (Congrès Indigène), convoqué par l'Évêché de San Cristóbal de las Casas (Chiapas) et le gouvernement fédéral (mais aussi celui convoqué l'année suivante par le gouvernement, à Pátzcuaro, Michoacán⁹) marque le point de départ de la formation d'un mouvement indien à l'échelon national. C'est un premier pas vers la construction et l'affirmation d'un certain nombre de revendications et propositions propres aux indiens.

Il convient, d'ailleurs, de distinguer, au sein même des organisations, des niveaux de discours variant selon leur stratégie, mais surtout selon le public auquel les dirigeants s'adressent. Selon les circonstances et les buts recherchés, en effet, les dirigeants de la COCEI, mettent en avant l'une ou l'autre des dimensions de leur identité (classe, identité ethnique ou régionale, etc.).

La fin des années 80 et le début des années 90 n'en marquent pas moins un tournant, à la fois dans l'affirmation de l'indianité comme une dimension centrale des mobilisations et dans l'articulation politique et nationale du mouvement indien mexicain.

C'est autour de la célébration des Cinq Cents Ans de la Rencontre entre Deux Mondes, le 12 octobre 1992, que vont se former un certain nombre de mobilisations indiennes. Ces mobilisations vont se développer à partir et autour de la réforme à l'art. 4 constitutionnel mise en marche par le président de la République, Carlos Salinas de Gortari, dès 1989 et votée en 1991. Cette réforme est un temps fort de l'interaction entre le mouvement indien et le système politique: bien que limitée, elle ouvre un espace juridique et politique et crée ainsi les conditions pour que les organisations indiennes s'unissent autour de revendications politiques, prenant comme point de départ la critique à cette réforme (et celle de l'art. 27, sur la réforme agraire) et formulant les exigences propres à une citoyenneté "indigène".

L'année 1992 sera marquée par des manifestations particulièrement spectaculaires, dont celle de Xi'nich' (la "marche-fourmi", formée essentiellement d'Indiens des régions de la Selva et du Nord de l'État du Chiapas dont le trajet et les temps étaient prévus pour réaliser une entrée spectaculaire dans la ville de Mexico le 12 octobre), et la formation d'organisations nouvelles comme l'organisation Quinientos Años de Resistencia (Cinq Cents Ans de Résistance¹⁰) qui se constitue à échelle continentale.

Ces manifestations s'inscrivent dans un processus de gestation d'un champ juridique international et d'un ensemble d'espaces de discussion académiques sur les droits des peuples autochtones, à l'ONU, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Unesco, etc.: les organisations paysannes y voient, sans doute, un nouvel espace et un recours pour renouveler leurs stratégies et leurs demandes mais aussi pour faire écouter des demandes plus anciennes (agraires en particulier).

Mais la transformation n'est pas uniquement celle liée à l'affirmation de l'ethnicité comme axe de mobilisation. Un tel phénomène est fluctuant, relatif, à l'instar même de l'ethnicité dans une société comme la mexicaine, où elle prend la forme d'une frontière intérieure, symbolique, mouvante, sans contours précis et qui traverse l'ensemble des rapports sociaux et des individus (Le Bot 1994: 38). Ce qui marque cette longue progression des mouvements indiens c'est précisément leur dimension politique. Les deux phénomènes (l'ethnicité et le politique) vont de pair, se renforçant l'un et l'autre.

Là encore il s'agit d'éviter un évolutionnisme réducteur: la transformation des stratégies des organisations paysannes-indiennes s'est produite de

manière inégale et variée. Il nous semble possible, toutefois, de mettre en valeur une tendance générale, que l'on retrouve dans la plupart des organisations nées dans les années 70 et 80, mais aussi dans celles qui émergent plus récemment.

Si une dimension culturelle et identitaire fait peu à peu son chemin au sein des organisations, leurs demandes vont atteindre également un niveau politique sensiblement différent à partir des années 90. Une lente progression va amener les organisations, et à travers elles, une partie importante des communautés indigènes à concevoir leurs demandes non plus en termes strictement sectoriels ou socio-économiques, mais en termes éminemment politiques.

En termes stratégiques l'action politique est apparue au sein des organisations dès la fin des années 70 et au début des années 80. Cette action politique, revêtait alors une dimension essentiellement locale: il s'agissait de contrôler le pouvoir local, à travers les élections municipales, en alliance avec des partis politiques ayant un registre fédéral. La COCEI et la CIOAC, en sont les exemples les plus caractéristiques. Au niveau local, les mouvements paysans et indiens ont pris conscience des liens qui existent entre les classes dominantes (grands propriétaires terriens, éleveurs, etc.) et le pouvoir politique. Dans leur lutte pour la répartition agraire ou la défense de la propriété communale, ces mouvements se trouvent confrontés aux structures de contrôle politique traditionnelles, caciquistes et clientélistes. La lutte pour la terre devient une lutte politique. Elle passe donc nécessairement, aux yeux des dirigeants des organisations, par une lutte pour le pouvoir municipal. Si certaines organisations, comme la CIOAC, décident de concourir également à des postes de représentation populaire au niveau fédéral, leurs stratégies dépassent rarement l'échelon local.

C'est à partir des années 90 que les organisations existantes, et les nouvelles organisations, adoptent de nouvelles manières d'entrer en relation avec les institutions politiques et par des stratégies qui dépassent le niveau local. Les organisations indiennes vont chercher de plus en plus à agir au niveau fédéral, en tentant d'entraîner des réformes constitutionnelles et institutionnelles.

L'émergence de l'EZLN en janvier 1994 et la dynamique que vont entraîner les négociations avec le gouvernement fédéral à San Cristóbal de las Casas, puis à San Andrés Larráinzar (Chiapas), vont insuffler une nouvelle force et vont donner un nouveau

rythme à la construction d'un mouvement indien au Mexique. Les deux dimensions, identitaire et politique, se rejoignent ici en prenant toutes deux une portée nationale.

L'EZLN ne peut être définie uniquement comme un mouvement indien. Elle va pourtant nourrir avec le reste des organisations indiennes une relation d'échanges ou d'appuis mutuels particulièrement intéressante. En effet, dans ses premiers communiqués, les revendications de l'EZLN n'expriment pas des demandes propres à un mouvement indien. Si elle insiste sur sa composition majoritairement indigène, elle ne mentionne pas les demandes déjà formulées par la plupart des organisations indiennes, dont celle de l'autonomie. Les termes mêmes employés dans les communiqués sont significatifs: ils parlent de "groupes ethniques" et de "dialectes" en se référant aux membres indiens de l'organisation. Des termes résolument rejetés, depuis longtemps, par les organisations indiennes, dont les revendications consistaient précisément à être reconnus comme des "peuples indigènes" (et non comme des "ethnies") et à obtenir un statut de langue pour leurs différentes expressions linguistiques.

Très vite néanmoins l'EZLN va intégrer dans son discours les principales demandes du mouvement indien mexicain. La liste de revendications apportée à la première table des négociations avec le gouvernement, en février 1994, en témoigne: les demandes propres aux Indiens, et à leur situation spécifique d'exclusion sociale et culturelle, y figurent à la première place, à côté des demandes de démocratisation.

À partir du moment où l'EZLN assume son caractère d'organisation indienne, le mouvement indien va lui apporter les demandes et projets mûris pendant plus de 20 ans de luttes; en retour l'EZLN donne au mouvement indien la diffusion nationale et internationale dont il avait besoin. Cette "rencontre" a surtout permis au mouvement indien de formuler un des projets politiques les plus achevés dans l'histoire des mobilisations indiennes et des mouvements populaires.

Le néo-zapatisme s'inscrit donc dans le continuum des mobilisations indiennes au Mexique. La nouveauté de l'EZLN réside dans l'utilisation stratégique qu'elle fait des conjonctures politiques et des moyens de communication; elle réside aussi et avant tout, dans l'articulation qu'elle opère entre les dimensions culturelles ou identitaires (ethnique et communautaire), socio-économiques et politiques de ses revendications. Une articulation qui donne à son discours une portée éminemment politique.

Son action a permis l'ouverture d'un espace public de discussion et de diffusion de revendications anciennes, mais qui circulaient dans des cercles plus ou moins fermés¹¹. L'EZLN, selon les termes employés par l'un de ses conseillers, sert de "microphone" aux autres organisations, pour la formulation de leurs demandes, sans être nécessairement la plus radicale d'entre elles.

Faisant écho au Congrès Indigène de 1974, les rencontres telles que le Foro Nacional Indígena (Forum National Indigène) (du 3 au 8 janvier 1996) et ses réunions postérieures sous la forme d'un forum permanent, mais aussi le Congreso Nacional Indígena (Congrès National Indigène) devant se dérouler du 8 au 12 octobre 1996, dans la ville de Mexico, sont autant de dates historiques dans la consolidation d'un mouvement indien national. Ces rencontres reflètent les tentatives que font les différentes organisations pour consolider un projet politique commun et articuler leurs actions à un niveau supérieur.

Le forum du mois de janvier 1996, a frappé les observateurs: près de 500 délégués indiens, représentant 32 des 56 groupes indigènes mexicains, et près de 180 organisations se sont réunis à San Cristóbal de las Casas avec la présence de l'EZLN, pour débattre les contenus de la première table des négociations Derechos y Culturas Indígenas (Droits et Cultures Indigènes) dont la première phase avait eu lieu d'octobre à décembre 1995¹². Cette rencontre a été précédée de quatre rencontres régionales dans différents États de la République. Elle a été suivie d'autres réunions tout au long de l'année 1996 dans le but principal de débattre et diffuser les premiers accords signés à San Andrés le 16 février 1996 et, surtout, de tenter de mettre en place l'organisation et les stratégies nécessaires pour la construction d'un mouvement indien national.

Les organisations et représentants communautaires ont souligné, à travers ces réunions, leur volonté de se constituer en un "acteur indien" capable de surveiller le processus de réformes qui doit faire suite à la signature des accords. Ils ont insisté sur la nécessité de mettre en place un réseau de communication horizontal, décentralisé permettant de diffuser l'information relative aux forums, ateliers, manifestations, ainsi que tout problème menaçant les communautés (intervention militaire, catastrophe naturelle...).

Ce qui ressort de ces réunions c'est la formation d'un projet politique commun aux différentes organisations et mouvements indiens. Ce projet semble

se structurer autour de la notion d'autonomie, conçue comme l'expression concrète, "institutionnelle", du droit à la libre-détermination. La demande d'autonomie et son exercice (non reconnu officiellement), dans certaines régions ou communautés, sont un dénominateur commun des mouvements indiens. Ils recouvrent néanmoins des significations et des réalités fort différentes. Il est possible de regrouper les revendications en trois grands courants: les "communitaristes", les "municipalistes" et les "régionalistes".

Les premiers insistent sur la réalité de la fragmentation des groupes ethniques et voient dans l'espace communautaire le seul espace où puisse se réaliser, dans l'immédiat, une forme plus poussée d'autonomie. Cette tendance est prédominante dans les régions du Nord de l'État de Oaxaca (Sierra mixe et zapotèque).

La seconde tendance, proche de la première, insiste sur la nécessité d'obtenir une réelle reconnaissance de l'autonomie municipale et de constituer des *municipios*¹³ indigènes pouvant éventuellement créer entre eux des alliances régionales pour la gestion de programmes communs.

Un dernier courant, enfin, insiste sur la nécessité d'intégrer les échelons communautaires et municipaux dans une autonomie plus large, en constituant des Regiones Autónomas Mono o Pluriétnicas (RAP, Régions Autonomes Mono ou Pluri-ethniques). Cette dernière tendance est défendue par les organisations regroupées au sein de l'Asamblea Nacional Plural para la Autonomía (ANIPA, Assemblée Nationale Plurielle pour l'Autonomie), qui a entrepris de promouvoir un projet de réforme constitutionnelle pour l'instauration des régions pluri-ethniques.

Au Chiapas, certaines organisations, dont le FIPI, ont déclaré dès 1994 la constitution des Régions Autonomes Pluri-ethniques (non reconnues officiellement, et encore très faiblement intégrées). Ce dernier courant semble inspiré en grande partie de l'expérience nicaraguayenne, mise de côté cependant lors de la rédaction finale des accords de San Andrés.

Malgré ces différences dans l'interprétation concrète de l'autonomie, toutes les organisations en partagent une même définition générique: elle implique, pour les Indiens, de pouvoir décider eux-mêmes des projets économiques à mettre en œuvre dans leurs régions, de leur forme de gouvernement, et des formes de participation aux juridictions de l'État ainsi que des modes d'exploitation de

leurs ressources naturelles. Elle signifie, en somme, le droit et la possibilité de décider des conditions de leur incorporation à la société nationale (López y Rivas 1995). En aucun cas elle ne revêt, dans le discours des organisations, une signification sécessionniste et elle ne peut pas être comparée avec les revendications des mouvements nationalistes européens. Il s'agit au contraire de réformer les structures de l'État mexicain afin de permettre une meilleure intégration de la nation.

Les efforts des organisations sont marqués par une certaine fragilité. Ils reflètent la nature-même du mouvement indien mexicain: sa fragmentation et le localisme de la plupart de ces organisations. Ceci reflète, à son tour, la fragmentation historique des populations indigènes, leur diversité et leur difficulté à élaborer des diagnostics et des projets communs. Les différences entre organisations sont apparues clairement lors du Forum National Indigène de janvier 1996: derrière les divergences de fond sur la définition de l'autonomie se cachent des rivalités entre organisations et dirigeants, dont l'enjeu est, en grande partie, la direction du mouvement indien en gestation et le contrôle des nouveaux espaces politiques qu'il est susceptible d'investir.

Ces rencontres posent aussi le problème incontournable de la représentativité des participants, de leur capacité à transmettre ou formuler les demandes des communautés, ainsi que leur aptitude de communiquer à ces communautés le contenu des débats et des décisions prises au sommet. La tension propre à toute organisation indienne se retrouve donc ici: celle de parvenir à définir des projets et des champs d'action dépassant l'échelon communautaire, et ayant trait aux enjeux fondamentaux d'une société, sans pour autant perdre tout contact avec ces mêmes communautés.

Les processus de transformation des communautés et les nouveaux acteurs ethniques

Un second niveau d'analyse s'impose: celui des processus de changement et d'organisation à l'intérieur des communautés indigènes. Celles-ci sont le substrat des organisations indiennes, mais elles ont des particularités et des dynamiques qui n'apparaissent pas toujours dans le discours et les straté-

gies des organisations. Communautés indigènes et organisations indiennes ne se confondent pas nécessairement: ce sont deux pôles d'une relation dont les mécanismes doivent être étudiés.

Mener l'analyse au niveau communautaire et régional nous permet de porter un regard critique sur le discours des organisations indiennes tel qu'il apparaît dans les forums, les congrès et leurs documents. Cela nous permet, justement, d'examiner de manière critique la représentativité que peuvent avoir des organisations dont les stratégies consistent à parler au nom des Indiens et, dans certains cas, à gérer les affaires indigènes, auprès des institutions publiques. Par ailleurs, une telle analyse nous apparaît comme la seule manière d'appréhender l'émergence de nouveaux acteurs sociaux et politiques.

Les mouvements indiens contemporains semblent être portés par des processus de recompositions communautaires. Loin de naître des segments les plus traditionnels de la population indienne, comme les visions romantiques ou exotiques véhiculées par les médias ont parfois voulu le faire croire, les mobilisations émergent presque toujours des secteurs modernisés des communautés (Le Bot 1994). Les nouveaux acteurs sont portés par des individus qui tentent de s'émanciper du carcan de la tradition politico-religieuse étroitement liée à des mécanismes de contrôle caciquistes. Ces individus instruits, passés dans de nombreux cas par l'université, vont constituer de nouvelles élites indiennes et former le vivier des organisations.

Leurs trajectoires sont intéressantes et, si elles varient d'une région à l'autre, on retrouve souvent un point commun: celui d'une migration, vers la ville ou bien d'autres régions, suivie d'un retour dans les communautés d'origine; ou bien, dans le cas particulier de la Selva au Chiapas, de la constitution de nouvelles communautés. Dans certain cas, les acteurs des nouveaux mouvements ont été formés dans le cadre de l'indigénisme d'État: instituteurs bilingues formés et employés par l'INI¹⁴, ou bien membres des conseils suprêmes promus par le gouvernement fédéral dans les années 70. Ces individus sont placés dans une position intermédiaire souvent inconfortable, tiraillés entre leur entrée dans la société dominante et leurs attaches communautaires.

Nous avons là une figure intéressante de l'interaction entre les formes d'intervention de l'État et l'émergence de nouveaux acteurs collectifs. Selon les mots de Guillermo Bonfil Batalla:

... L'État a choisi de s'appuyer sur un secteur indien particulièrement entraîné pour mener à bien son action indigéniste. En faisant cela, il a créé un espace légitime pour que ce secteur agisse institutionnellement, en postulant que l'éducation à laquelle il a soumis ces agents du changement les aura formés en accord avec les principes, procédures et objectifs institués. Les limites structurelles du système et les conjonctures politiques [...] ont placé ce secteur indigène dans la possibilité de mener à bien ses propres projets, en s'écartant du projet spécifique pour lequel l'État les avait recrutés (Bonfil Batalla 1995: 374).

Ces "cadres" de l'action indigéniste, mais aussi leurs propres élèves, éduqués dans l'espoir d'avoir une place dans la société dominante, vont ressentir fortement les limites du modèle intégrationniste et modernisateur: l'insuffisance de débouchés et leur position d'infériorité dans le milieu professionnel non-indigéniste provoquent chez eux un mouvement de rejet d'un modèle incapable de leur fournir ce qu'il promettait.

Le retour vers la communauté, qu'ils n'ont jamais vraiment quittée, ne signifie pas nécessairement un désir de fermeture, de repli communautaire de type "fondamentaliste": au contraire la communauté, sa reconstruction, est vue comme un moyen de recréer soi-même les conditions d'un développement propre, une modernisation définie par eux-mêmes, qui n'implique pas de renoncer à ce qu'ils sont, à leur identité (la demande d'autonomie prend ici tout son sens).

Les luttes contemporaines, les mouvements indiens sont portés, en ce sens, par des secteurs qui cherchent à conjuguer la reconstruction des communautés avec l'ouverture ou l'intégration à la société globale. C'est pourquoi elles apparaissent le plus souvent comme une volonté de combiner la modernisation et le développement des communautés, avec la reconstitution du lien communautaire et la défense de l'identité ethnique (Le Bot 1994: 37).

L'objectif n'est pas de s'opposer au développement au nom de la communauté mais au contraire d'entrer dans la modernité en affirmant une identité

communautaire. Ce sont avant tout des mouvements qui tentent de concevoir un développement, une intégration sociale et nationale différents, où les communautés aient le contrôle de leur propre destin.

Dans les deux régions qui nous intéressent (Oaxaca et Chiapas), l'on retrouve ces mêmes processus de transformation et de recomposition des communautés. Dans les deux régions les mouvements naissent de la dissidence politique et religieuse (plus au Chiapas que dans l'État de Oaxaca), de la migration, et de la confrontation à une fausse intégration, à un mirage de modernisation, qui n'aboutissent en réalité qu'à une exclusion. Ici, on retrouve les éléments communs d'une triple domination, à la fois économique, culturelle et politique, se traduisant par une triple marginalisation. Et l'on retrouve, enfin, la même volonté de concilier modernisation et identité, intégration à la société nationale et recomposition communautaire.

Il existe pourtant des différences qui rendent la comparaison particulièrement intéressante. Elles résident à la fois dans les dynamiques propres aux communautés et aux organisations et dans le type de "systèmes régionaux de domination"¹⁶ qui caractérisent ces deux régions (Bailón 1996). Ces deux facteurs sont eux-mêmes marqués par des processus historiques différents.

Les dynamiques d'organisation du mouvement indien dans les régions du Nord de l'État de Oaxaca, par exemple, sont sensiblement différentes de celles



qui ont donné naissance au conflit du Chiapas. Les différences résident principalement dans la pratique d'une autonomie communautaire et dans les relations complexes qu'entretiennent les communautés avec les institutions publiques. Elles pratiquent une sorte de lutte silencieuse, cherchant à éviter toute confrontation directe ou violente avec l'État. Certaines fractions de ces communautés ont entrepris, parfois récemment, un processus de reconstruction et de défense de leurs mécanismes traditionnels d'organisation sociale et politique (*usos y costumbres*: les us et coutumes). Elles ont cherché à développer une forme d'autonomie relative en obtenant dans certains cas l'appui de l'État (en particulier de l'entité fédérative) pour leurs projets économiques.

Dans l'État de Oaxaca, la présence indienne, numériquement supérieure à celle du Chiapas¹⁶, et la forte cohésion communautaire et culturelle qui la caractérise impriment, au propre fonctionnement des institutions et aux mécanismes d'élaboration et d'application des politiques publiques, une marque spécifique, que l'on ne retrouve pas au Chiapas, du moins avant le 1^{er} janvier 1994. Les Indiens ont entre leurs mains une partie de la gestion du territoire, à travers les 430 *municipios* de Oaxaca qui fonctionnent selon les us et coutumes (élection des autorités par le biais d'assemblées communautaires et sans l'intervention des partis politiques), sur un total de 570 *municipios* (contre un total de 111 pour le Chiapas).

Leurs relations avec une classe politique en majorité liée aux commerçants de la capitale de l'État ne prennent donc pas la même configuration qu'au Chiapas, où la collision entre les grands propriétaires terriens (métis ou d'ascendance européenne) et la classe politique locale a créé les conditions d'une confrontation plus violente et directe avec les Indiens en majorité *ejidatarios*¹⁷.

D'autres facteurs propres aux communautés pluri-ethniques de la Selva du Chiapas, constituées par des migrants venus des différentes régions de l'État, et caractérisées par des processus de politisation particuliers, permettent de comprendre les différences dans l'émergence des nouveaux acteurs sociaux et la configuration des conflits politiques.

Seul l'examen précis des systèmes régionaux de rapports sociaux et des relations de pouvoir peut donc nous permettre de comprendre les différences d'une région à l'autre dans les processus de mobilisation et de changement politique.

L'impact politique des mouvements indiens

Quelle peut être l'implication de cette nouvelle présence politique indienne pour le système politique? Quel impact peut avoir l'émergence de nouveaux acteurs sur le fonctionnement des institutions politiques? Peuvent-ils être analysés comme les acteurs d'un changement politique au Mexique?

Répondre à de telles questions exige que l'on diversifie là encore les niveaux d'analyse. À l'instar de l'émergence des nouveaux acteurs sociaux, il nous semble nécessaire de distinguer un niveau micro-politique (le niveau local, régional) et un niveau macro-politique (les changements qui peuvent se produire à un niveau national, dans le discours politique et le fonctionnement des institutions).

L'impact des nouveaux processus d'organisation sur les formes de médiation politique locales

Au niveau local et régional, les hypothèses formulées par Joe Foweraker et Neil Harvey semblent particulièrement pertinentes:

- a) La formation d'organisations paysannes et indiennes indépendantes met en question les formes traditionnelles de contrôle politique (en particulier, le clientélisme et le caciquisme) comme des expressions individuelles, arbitraires et par conséquent antinormatives et illégales de contrôle politique.
- b) Les décisions stratégiques des mouvements populaires sont en partie conditionnées par leurs demandes et leurs formes d'organisation, mais elles le sont aussi et avant tout par le champ legal et institutionnel qui met en relation la société civile et l'État, et par les opportunités stratégiques qu'un tel champ leur fournit (Foweraker 1990: 13).

La première hypothèse doit nous amener à examiner chaque organisation (son mode de fonctionnement et ses stratégies politiques), afin d'évaluer si elle s'écarte réellement des pratiques politiques clientélistes ou si elle ne reproduit pas en réalité les mêmes pratiques.

De nombreux travaux ont souligné, dans les années 80, le caractère intrinsèquement démocratique des organisations populaires. En témoigneraient, notamment, leurs mécanismes horizontaux de fonctionnement, les décisions prises en assemblées ouvertes à tous les militants. De tels présupposés ont été relativisés par de nombreuses recherches empiriques. Cela n'écarte pas, tout de même, la possibilité, non automatique, que certaines organisations contribuent, par leur recherche continue de nouvelles formes, plus directes, plus effectives, de représentation politique ou de relation avec l'État, à transformer les formes de médiation et de représentation politiques. Cela ne signifie pas, néanmoins, qu'un tel changement, mène inéluctablement, à davantage de démocratie. La démocratisation peut être l'une des conséquences de ces changements, mais la relation entre mouvements sociaux et démocratie n'est pas mécanique, univoque; les processus d'ouverture politique étant souvent l'effet de la convergence de multiples facteurs et acteurs aussi bien intérieurs qu'extérieurs à l'État.

Les mouvements populaires peuvent en effet imposer de nouvelles façons de faire de la politique. La confrontation au caciquisme apparaît comme une constante dans les luttes des organisations indépendantes et des communautés indigènes. C'est le cas, dans les régions évoquées, de l'UCIZONI¹⁸ (en particulier dans la région du Bas Mixe) et des communautés qui, à Ayutla-Mixes (municipio de la Sierra mixe qui fonctionne selon les us et coutumes) se sont organisées pour imposer la reconnaissance de ses pratiques "traditionnelles" de décision politique. Cela a été également un des axes des stratégies de la CIOAC dans les régions de Simojovel et de Las Margaritas: la lutte pour la terre l'a amenée à être directement confrontée, dans les années 70 et 80, aux caciquismes liés aux grandes propriétés privées (les *fincas*).

Dans ces régions, les stratégies des organisations indépendantes se sont orientées principalement à tenter de modifier les termes de leurs relations avec le système politique et les institutions d'État. Leurs pratiques politiques internes mais surtout leurs

photo de l'auteur



stratégies d'alliance avec d'autres secteurs de la société mexicaine et avec des acteurs politiques institutionnels leur ont permis de créer une alternative aux mécanismes traditionnels de médiation politique.

Il s'agit maintenant d'examiner si une telle analyse continue à s'appliquer dans le cas des mouvements indiens actuels. À un niveau plus ample, par exemple, le discours de l'EZLN sur la réforme de l'État et la démocratisation du système politique mexicain et son principe de commander en obéissant (*mandar obedeciendo*), version indienne de la "souveraineté populaire", reprise des propres pratiques communautaires, peuvent la situer dans la continuité de ces tentatives localisées de transformation politique.

Nous pensons que l'impact politique des mouvements indiens n'est pas nécessairement spectaculaire. L'érosion du clientélisme et du caciquisme entraîne des changements dans les structures légales et institutionnelles de l'État selon un processus de changement "spécifique, différencié et graduel" du bas vers le haut (Foweraker 1990: 18).

Il peut entraîner, dans certains cas, des transformations dans la configuration des pratiques politiques locales. L'instauration dans l'État de Oaxaca d'un Nuevo Acuerdo con los Pueblos Indígenas (Nouvel Accord avec les Peuples Indigènes) dès mars 1994, et la réforme de la Constitution locale visant à reconnaître légalement la pratique de us et

coutumes pour l'élection des autorités municipales, sont dues en partie à une réflexion des gouvernants sur les risques d'un débordement des mobilisations dynamisées par le conflit dans l'État voisin. On peut y voir, sans doute, l'un des effets institutionnels locaux du conflit du Chiapas.

Mais les stratégies des organisations indépendantes n'ont pas eu un impact uniquement sur le système politique, elles ont aussi influé sur la formation de nouveaux sujets politiques et ont contribué dans une certaine mesure à la diffusion d'une nouvelle culture politique (Foweraker 1990: 196).

Dans le cas des mouvements indiens, ceux-ci contribuent par le biais des forums, ateliers et assemblées à diffuser une nouvelle perception des processus politiques. Les effets sont visibles: les organisations qui se sont formées ne formulent plus uniquement des pétitions ou des demandes (de crédit, d'aide sociale...) aux institutions de l'État; elles revendiquent également le respect d'une série de droits fondamentaux, en s'appuyant pour cela sur des arguments légaux, sur les textes de la Constitution mexicaine, ou bien, sur des législations élaborées par d'autres institutions (un texte fondamental, par exemple, celui de la Convention 169 de l'OIT sur les droits des peuples autochtones, qui insiste notamment sur les droits territoriaux de ces peuples). Le processus de revendication identitaire et politique de la part des organisations indiennes est particulièrement intéressant de ce point de vue: à travers leurs mobilisations et leurs différents forums, les indiens se sont constitués peu à peu en citoyens, capables d'exiger le respect de leurs droits, rompant ainsi avec l'habituelle position de soumission ou de dépendance vis-à-vis des institutions de l'État.

Nous l'avons souligné auparavant: la critique à la réforme de l'art. 4 de la Constitution, en 1991, a permis aux organisations indiennes de formuler les exigences propres à une citoyenneté indigène, à être considérées comme des citoyens, avec les mêmes droits que les autres, mais en même temps avec la reconnaissance des spécificités identitaires et collectives. En d'autres termes, les Indiens cherchent à obtenir une reconnaissance différenciée, comme sujet collectif, et non pas seulement l'accès individuel à la citoyenneté. Il s'agit bien d'un processus de refus de l'exclusion dans lequel les demandes concrètes vont bien au-delà du traditionnel registre clientéliste, et deviennent des revendications de droits (Hernández Navarro 1996).

L'ouverture d'espaces légaux, par le biais surtout



photo de l'auteur

de réformes constitutionnelles, est un élément central de la stratégie des organisations indiennes. Les textes du Foro Nacional Indígena (Forum National Indigène) et des premiers accords de San Andrés en témoignent: une nouvelle relation entre l'État et les indiens passe par l'élaboration d'un nouveau cadre juridique, qui permette de "refonder l'État et la nation mexicaine sur les bases politiques, juridiques, sociales, économiques qui reconnaissent la diversité si longtemps niée" (*Ce-Acatl*, Foro Nacional Indígena 1996: 11). Les accords de San Andrés contiennent une liste d'une dizaine d'articles de la Constitution Fédérale (dont l'art. 4 qui a trait au caractère pluriculturel de la nation mexicaine, et l'art. 115 sur le municipio) et de plus d'une dizaine d'articles de la Constitution du Chiapas devant être réformés.

Il est indispensable de comprendre les dynamiques de la construction de cette "citoyenneté ethnique" et ce qu'elle implique pour l'ensemble du système politique mexicain.

L'impact politique national des mouvements indiens

L'impact direct des mobilisations indiennes sur les institutions publiques au niveau macro-politi-

que est beaucoup plus difficile à mesurer. Néanmoins il semble que dans cette nouvelle phase (en particulier à partir de janvier 1994), le mouvement indien et l'EZLN ont eu une portée politique qui va bien au-delà du démantèlement des médiations politiques locales. Ils se caractérisent au contraire par une stratégie politique nationale dont le but est de provoquer des changements politiques structurels, profonds, en poussant le gouvernement et les autres acteurs politiques à réformer intégralement les institutions politiques. Cette stratégie passe (cela est particulièrement clair pour l'EZLN) par des alliances avec d'autres secteurs de la société civile.

En ce sens nous pensons pouvoir formuler l'hypothèse que le conflit du Chiapas a eu, et continue d'avoir, des effets profonds sur les processus de transition politique au Mexique. Les effets du conflit et de la nouvelle force du mouvement indien se sont fait sentir dans deux domaines: celui des politiques indigénistes, et celui plus ample du processus de réforme de l'État et du système politique.

En matière d'indigénisme, les discours officiels semblent illustrer un changement dans le traitement de la problématique indienne: l'attention aux peuples indigènes semble occuper une nouvelle place dans l'agenda politique. Dès les premiers mois de l'année 1994 le président Carlos Salinas de Gortari crée une commission chargée de procéder à une consultation des peuples indigènes afin de régler l'art. 4 constitutionnel laissé en "friche" depuis 1991.

Dans son premier bilan présidentiel (septembre 1995), le président Ernesto Zedillo Ponce de León annonce une attention toute particulière aux demandes des Indiens en présentant la nouvelle Consulta Nacional sobre los Derechos y la Cultura Indígena (Consultation Nationale sur les Droits et la Culture Indigène). Celle-ci se déroule d'octobre 1995 à mai 1996, au niveau des États, des régions, municipios et communautés. Sa fonction est de recueillir les principales demandes des communautés indigènes et servir de base pour les réformes constitutionnelles.

Au même moment, le président accepte d'ailleurs publiquement d'inclure les négociations de San Andrés dans le *Diálogo Nacional por la Reforma del Estado* (Dialogue National pour la Réforme de l'État). L'EZLN est ainsi reconnu comme l'un des acteurs fondamentaux de la transition politique.

Ces signes de changement semblent s'accompagner de quelques processus de réformes des institu-

tions indigénistes: un avant projet sur la transformation de l'INI est en discussion; il viserait à décentraliser cette institution au niveau des États et à modifier ses fonctions. Elle aurait essentiellement des fonctions normatives et non plus opératives: elle serait chargée d'émettre des avis sur les politiques nécessaires dans les régions indigènes et de coordonner les différentes institutions publiques qui interviennent dans ces régions. Son objectif, à moyen terme, serait de disparaître ou d'être prise en charge directement par les Indiens eux-mêmes. Pour certains observateurs, il s'agirait en réalité d'une sorte de Commission des Droits Indigènes, à l'image de l'actuelle Commission des Droits de l'Homme.

La législation sur les premiers accords de San Andrés n'est qu'à l'état d'initiative et n'a pas encore été discutée au Parlement National, à bientôt huit mois de leur signature.

Les réformes devant mener à une nouvelle relation entre la société nationale, l'État et les Indiens sont, en réalité, davantage à l'état de déclarations de principes que de véritables changements. Si certains dirigeants d'organisations remarquent une modification dans l'attitude des institutions auxquelles sont confrontées les communautés, ils semblent attendre avec scepticisme les preuves concrètes d'un véritable changement.

Le conflit du Chiapas et les mobilisations qu'il a entraînées ont eu, néanmoins, des effets sur le processus inégal et chaotique de transition politique. Tout cela a contribué de manière plus ou moins directe à accélérer les rythmes des processus d'ouverture politique en poussant les acteurs politiques (en particulier les partis politiques), à concrétiser des accords notamment en matière de réforme électorale et à ouvrir plus d'espace aux discussions sur ce que beaucoup voient comme les traits fondamentaux du système politique mexicain: le centralisme, l'omnipotence présidentielle, et le système de parti d'État.

Les négociations de San Andrés ont sans doute joué un rôle fondamental dans ce processus, même si leurs résultats concrets sont encore incertains. L'un des éléments distinctifs du "néo-zapatisme" est en effet de dépasser les demandes sectorielles pour promouvoir des revendications liées à la nature même du système politique. En ce sens l'orientation des négociations est particulièrement significative: le thème de la réforme de l'État et de la démocratisation (Table 2 de San Andrés, intitulée Démocratie

et Justice) est considérée, de loin, comme la plus importante.

L'EZLN et le reste du mouvement indien sont conscients du fait que les principales demandes contenues dans les premiers accords signés (Table 1, Droits et Culture Indigène), dont la demande d'autonomie, ne pourront pas se concrétiser sans une modification de la structure même de l'État (en particulier du pacte fédéral et des relations centre-périphérie) et de ses formes d'articulation avec la société civile.

Les Indiens, en ce sens, exigent d'être reconnus comme des citoyens dans le respect de leurs particularités culturelles et collectives, et de pouvoir participer aux décisions qui les concernent; mais ils sont désormais conscients que cela passe par la transformation de l'État et du système politique mexicain. Les conclusions finales du Forum National Indigène de janvier 1996, sont particulièrement significatives: "pour garantir une nouvelle relation entre l'État national et les peuples indigènes, il faut partir d'une démocratisation de la vie politique nationale qui mette fin au système de parti d'État et

assure l'instauration d'un État de droit, reposant sur un pluralisme juridique qui devra articuler le droit de l'État avec le droit indigène" (*Ce-Acatl* 1996).

L'un des impacts les plus intéressants de ce processus est sans nul doute l'accélération des mesures de réarticulation territoriale de l'État mexicain. Le "Nouveau Fédéralisme" est vite apparu comme la réponse officielle à la demande d'autonomie formulée par les organisations indiennes. Cette proposition, réactivée avec plus d'énergie depuis le 1^{er} janvier 1994, a consisté jusqu'à maintenant en une décentralisation des budgets de l'éducation et des politiques sociales vers les États et les municipios. Il s'agit pour le gouvernement d'intégrer la demande d'autonomie dans la structure fédérale au niveau communautaire et municipal. Les avant-projets de réformes aux articles 4 et 115 de la Constitution, qui circulent déjà au Congrès Fédéral semblent orientés à minimiser le contenu des accords de San Andrés, en réduisant l'autonomie à la possibilité pour les communautés indigènes de s'associer entre elles afin de coordonner leurs processus de développement. L'exécutif fédéral semble réticent, en tout cas, à créer de nouvelles entités territoriales où les Indiens disposeraient d'institutions de gouvernement propres et bénéficieraient des transferts de prérogatives et de budgets nécessaires à leurs fonctionnement. Les organisations indiennes en sont conscientes et semblent peu disposées à accepter des réformes de surface.

Il s'agit donc de ne pas tomber dans un optimisme sans fondement: si l'on a choisi de parler de "transition" et non pas de "démocratisation" c'est bien pour souligner le caractère indéterminé et incertain des changements que subit le système politique mexicain. Les transformations sont irrégulières, parfois contradictoires d'une région à l'autre. Toute analyse en termes d'"ouverture politique" doit donc être avancée avec prudence et nuancée par une étude au niveau local et régional. Les signes contradictoires de la conjoncture actuelle nous empêchent de préjuger de l'issue de la transition mexicaine; celle-ci pourrait très bien se traduire par un glissement vers un régime plus autoritaire ou par la résistance croissante de certains secteurs de la classe dirigeante.

L'émergence d'un nouvel acteur politique indien et d'une nouvelle citoyenneté est venue graduellement mettre en cause l'ordre politique en place.



photo de l'auteur

C'est un long processus qui a débuté bien avant le 1^{er} janvier 1994 dans de nombreuses régions en majorité indigènes. Un long processus silencieux où les organisations et les communautés ont exercé, de manière localisée, des formes sans cesse menacées d'autonomie, de survie économique et de relations inégales avec les institutions de l'État. Ces organisations et communautés ont peu à peu tendu des ponts entre elles afin de construire à partir de leur propre expérience du pouvoir, un projet politique. C'est ce processus qui a acquis une plus grande visibilité ces derniers temps: un processus inégal d'échange sur leurs différentes manières d'entendre et d'exercer leur libre-détermination; sur leurs différentes façons de penser le politique.*

Notes

- 1 L'essentiel de nos réflexions repose sur des enquêtes menées dans les États de Oaxaca et du Chiapas.
- 2 Elles nous amènent à considérer la constitution d'organisations indiennes (parmi elles l'EZLN, Ejército Zapatista de Liberación Nacional, Armée Zapatiste de Libération Nationale) et leur émergence sur la scène politique comme un facteur déterminant dans la modification des relations entre État et indigènes et la transformation du système politique mexicain, postulat fondamental que nous pourrions être amené à modérer ou remettre en question au cours de notre travail de recherche. Il s'agit en effet d'analyser une relation qui n'est pas à sens unique. Il est indispensable d'étudier également la manière dont l'État (notamment à travers ses politiques sociales ou indigénistes) a pu influencer sur la formation d'un "acteur politique indien". Enfin, ce travail de recherche pourrait nous amener également, à relativiser l'élément de "nouveau" ou de transformation réelle des modes d'intervention de l'État ou du fonctionnement du système politique.
- 3 La CNPA, Coordinadora Nacional Plan de Ayala (Coordination Nationale Plan d'Ayala) en est l'exemple le plus significatif.
- 4 Parti Communiste Mexicain.
- 5 Parti Socialiste Unifié du Mexique.
- 6 Coalición Obrera, Campesina y Estudiantil del Istmo (Coalition Ouvrière, Paysanne et Étudiante de l'Isthme).
- 7 Central Independiente de Obreros Agrícolas y Campesinos (Centrale Indépendante d'Ouvriers Agricoles et Paysans).
- 8 C'est le cas notamment du FIFI, Frente Independiente de Pueblos Indios (Front Indépendant de Peuples Indiens), créé en 1985, par des membres de la CIOAC, dans la région de Las Margaritas, au Chiapas.
- 9 De ce Congrès naîtront le Consejo Nacional de Pueblos Indios

et les Consejos Supremos de chaque groupe ethnique. Le CNPI acquiert une certaine autonomie face au gouvernement à partir des années 1980.

- 10 Consejo Mexicano Quinientos Años de Resistencia Indígena, Negra y Popular.
- 11 C'est le cas notamment de la demande d'autonomie: sa discussion lors des négociations de San Andrés (d'octobre 1995 à février 1996) et au Foro Nacional Indígena (Forum National Indigène) convoqué par l'EZLN en janvier 1996, lui donne un nouveau poids.
- 12 Cette première phase avait d'ailleurs réuni plusieurs centaines de consultants et invités indiens.
- 13 Le *municipio* est l'équivalent d'une commune.
- 14 Instituto Nacional Indigenista (Institut National Indigéniste).
- 15 C'est-à-dire à la fois les types de rapports sociaux et le système de pouvoir local.
- 16 39% de la population totale dans l'État de Oaxaca selon les statistiques officielles, et près des deux tiers selon des estimations prenant en compte d'autres critères que ceux strictement linguistiques; contre près de 30% de la population totale au Chiapas.
- 17 *Ejido*: forme de tenure collective de la terre instaurée avec la réforme agraire qui a suivi la Révolution mexicaine. L'État en est le propriétaire, le paysan en a l'usufruit. Cette forme de tenure de la terre est directement affectée par la réforme de l'art. 27 entreprise en 1991 par le président Carlos Salinas de Gortari.
- 18 Unión des Comunidades Indígenas de la Zona Norte del Istmo (Union des Communautés Indigènes de la Zone Nord de l'Isthme).

Bibliographie

- Bailón Corres, Jaime 1996 - Legislación agraria, sistemas de dominio y pueblos indígenas en Oaxaca y Chiapas. *Extra*, 31 janvier - 11 mars. Oaxaca.
- Bonfil Batalla, Guillermo 1995 [1978] - Las nuevas organizaciones indígenas (hipótesis para la formulación de un modelo analítico). Dans *Obras escogidas de Guillermo Bonfil*. INI, Ciesas, INAH, CNCA, SRA, Mexico.
- Ce-Acatl*, Foro Nacional Indígena (76-77) 1996 - (25 janvier).
- Ce-Acatl*, Los primeros acuerdos de Sacam Ch'en (78-79) 1996 - (11 mars).
- Foweraker, Joe et Ann L. Craig 1990 - *Popular movements and political change in Mexico*. Lynne Rienner (Pub.), Londres et Boulder.
- Hernández Navarro, Luis 1996 - Ciudadanos diferentes. *La Jornada* (18 juin).
- Le Bot, Yvon 1994 - *Violence de la modernité en Amérique Latine: indianité, société et pouvoir*. Karthala, Paris.
- López y Rivas, Gilberto 1995 - *Nación y pueblos indios en el neoliberalismo*. Plaza y Valdés, Mexico.